

## POSTE ACADEMIQUE TEMPORAIRE

### A TEMPS PLEIN

### EN DROIT EUROPÉEN

#### FACULTÉ DE DROIT ET DE CRIMINOLOGIE

Date limite du dépôt des candidatures : 15/03/2022

Date d'entrée en fonction prévue le : 01/10/2022

Durée du mandat : 1 an renouvelable

### Descriptif du poste

Afin de pourvoir à un remplacement au sein du corps académique, la Faculté de droit et de criminologie souhaite constituer une réserve de recrutement afin de désigner à titre intérimaire le/la titulaire d'une Chaire à temps plein en droit européen pour la rentrée académique 2022.

Cette Chaire est ouverte sous réserve de la confirmation de ce congé, pour une durée d'un an et pourra potentiellement être renouvelée chaque année jusqu'en 2025.

La personne recrutée doit participer à l'enseignement, à la recherche collective au sein du Centre de droit européen, ainsi qu'à l'administration de la Faculté.

Sur le plan de la recherche, le/la titulaire de la Chaire doit, outre ses activités de recherche personnelles :

- Participer activement aux séminaires internes du droit européen ;
- Organiser et participer à des conférences en lien avec le droit européen et les centres d'intérêts de la personne recrutée (apéros du droit européen et/ou événements plus conséquents) ;
- Collaborer avec les membres du Centre de droit européen, de la Faculté de droit et de criminologie, et les membres affiliés de l'Institut d'Études Européennes de l'ULB ;
- Contribuer à l'encadrement des chercheurs dans le domaine du droit européen (comité des thèses de doctorat, projet de recherche, etc.) ;

Sur le plan de l'enseignement, le/la titulaire de la Chaire doit :

- Assurer les cours décrits ci-dessous, leur évaluation, et coordonner les travaux pratiques s'il y a lieu ;
- Superviser et évaluer des travaux de fin d'études, stages et mémoires relatifs à ses domaines de compétence ;
- Participer à la gestion collective du Master de spécialisation en droit européen.

La charge de cours est normalement de 120 heures par an. Dans un premier temps, seuls les enseignements ci-dessous seront imposés au/à la titulaire de la Chaire. En cas de renouvellement du

mandat, la charge de cours pourrait ensuite être complétée en fonction du profil de la personne recrutée et des besoins de la Faculté :

- Comparative Law (36 h, Bachelier en droit, 350 étudiants environ) : Cours ex-cathedra en anglais obligatoire. Des travaux pratiques (12h) sont donnés par des assistants chargés d'exercices.
- Droit public européen (24h, Master en droit, 100 étudiants environ) : Cours ex-cathedra à option.
- Equality Law Clinic (partim 12h, Master en droit, 25 étudiants environ) : Séminaire sous la forme de clinique juridique, en co-titulariat avec Isabelle Rorive.
- Protection juridictionnelle dans l'UE (24h, Master en droit et Master de spécialisation en droit européen, 50 étudiants environ) : Cours ex-cathedra à option.

## Titre requis

Docteur.e à thèse en sciences juridiques, spécialisé.e en droit européen.

## Compétences requises

- Expérience :
  - Excellent dossier scientifique et expérience de recherche significative en droit européen, attestée par la thèse de doctorat et/ou le projet de post-doctorat, les publications scientifiques et/ou la participation à des réseaux de chercheurs en droit européen, etc.
  - Profil international attesté par une mobilité en dehors de l'institution où a été réalisé le doctorat et/ou par une série de publications internationales et/ou par la participation à des réseaux internationaux.
  - Une expérience pédagogique antérieure attestée et évaluée positivement constitue un atout.
- Langues :
  - Très bonne maîtrise de la langue française (au minimum B2 au moment de l'engagement, niveau C1 après trois ans).
  - Très bonne maîtrise de la langue anglaise (au minimum B2 au moment de l'engagement, niveau C1 après trois ans).

## Intéressé·e ?

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Décanat de la Faculté de droit et de criminologie (téléphone : +32 2 650 39 93 – courriel : [doyenne.droit@ulb.be](mailto:doyenne.droit@ulb.be))

Le dossier de candidature doit être transmis sous format électronique, via l'envoi d'un mail unique adressé au Décanat de la Faculté à l'adresse suivante : [SPES.Droit.Crim@ulb.ac.be](mailto:SPES.Droit.Crim@ulb.ac.be).

Le dossier doit contenir les pièces suivantes :

- Une lettre de candidature et de motivation.
- Un Curriculum vitae, comprenant une liste des publications (un canevas type peut être téléchargé via le site internet : <http://www.ulb.ac.be/tools/CV-type.rtf>).
- Un rapport de thèse rédigé par le jury après la soutenance (si existant).
- Trois publications représentatives du profil du/de la candidat.e accompagnées d'une notice justifiant le choix de ces trois publications et leur apport à la matière couverte par la Chaire.
- Un dossier de 6 pages maximum comprenant une description des activités de recherche passées (2 pages) et un projet de recherche (4 pages), spécifiant les thématiques envisagées et les pistes de développement.
- Un dossier d'enseignement comprenant un 4 pages maximum comprenant un rapport sur les activités d'enseignement antérieures et un projet d'enseignement pour cours prévus, qui s'intègre de manière cohérente au programme et qui précise les méthodes d'enseignement.
- Un dossier sur les réalisations et projets internationaux de 4 pages maximum, relatifs à la recherche, à l'enseignement ou à toute autre activité professionnelle en rapport avec la fonction.
- Les noms et adresses mail de contact de cinq personnes de référence susceptibles d'être contactées par les organes chargés d'évaluer les dossiers, en veillant à l'équilibre des genres. Ces personnes ne peuvent être en conflit d'intérêt.